

ÉCONOMIE
ÉPREUVE COMMUNE : ORAL
Nina GUYON, Mathieu PARENTI

Durée de préparation de l'épreuve : 1h30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes, dont 15 minutes d'exposé et 15 d'entretien

Type de sujets : question et ensemble de documents

Modalité du tirage : même sujet pour plusieurs candidats successifs

Documents autorisés : aucun

La calculatrice est autorisée

Cette année, le jury d'économie a entendu 33 candidats. Les notes s'étalent de 7 à 18 ; la moyenne de l'épreuve s'établit à 12,7 avec un écart-type de 3,3.

Les documents proposés dans les dossiers comportaient des tableaux, graphiques, extraits d'articles scientifiques, de presse, ou de rapports et parfois des illustrations (que le jury ne demandait pas de commenter en elles-mêmes). Le jury a, dans un esprit de convergence avec l'épreuve de dossier en sociologie, maintenu la pratique d'un dossier relativement court ne dépassant pas 10 pages. Si le nombre de documents pouvait varier entre les dossiers, la difficulté d'exploitation de ces documents était alors adaptée à leur longueur.

Les présentations étaient généralement réussies : correctement structurées, avec une introduction détaillée et problématisée, un plan en plusieurs parties et une conclusion. Les règles formelles d'un exposé oral en temps limité sur documents ont été quasi-systématiquement respectées. Certains exposés ont cependant été beaucoup trop court (12 minutes), ce qui a été sanctionné.

Les thèmes proposés ont été variés et nécessitaient tous des raisonnements économiques mobilisant des outils économiques de base, mais aussi des sources de données diverses. L'ensemble des sujets portait sur des questions économiques d'actualité, prétextes pour aborder de multiples pans du programme.

Comme les années précédentes, nous n'attendions évidemment pas des candidats qu'ils soient des spécialistes des sujets proposés. Les dossiers étaient suffisamment complets pour leur donner les définitions, les données ou les arguments pouvant manquer à leurs raisonnements. Des candidats ont cherché à enrichir leur présentation de faits ou idées non nécessairement présents dans les documents fournis pour traiter la question posée, ce qui a été apprécié. De même, la mobilisation, lorsqu'elle était pertinente, de connaissances en sociologie, philosophie ou histoire pour introduire, renforcer ou discuter des arguments économiques a pu être un plus apprécié par le jury.

Dans une très grande majorité des cas, les exposés initiaux étaient intéressants. Tous les candidats ont fait l'effort de commenter les documents ; néanmoins, près d'un tiers n'a pas mobilisé l'ensemble des documents lors de l'exposé ou l'a mobilisé de manière trop succincte.

Comme les années précédentes, la différenciation des candidats s'est particulièrement accentuée avec leur capacité à répondre aux questions des membres du jury. Le jury tient à préciser que l'entretien compte tout autant que l'exposé dans la note finale, et qu'il peut autant faire gagner que perdre des points. Cette année, de façon inattendue, ce sont les questions demandant simplement aux candidats de reformuler ou d'approfondir des concepts ou des analyses présentés durant leur exposé qui se sont révélées les plus discriminantes. En effet, le jury s'est retrouvé plusieurs fois face à des candidats qui, après un exposé parfois même brillant, étaient incapables d'en expliquer le contenu. Encore trop nombreux sont les candidats qui semblent penser que le nombre de citations ou références peut se substituer à la compréhension des concepts énoncés. Au contraire, la surenchère de références et de concepts non maîtrisés a lourdement pénalisé certains candidats.

De plus, de trop nombreux candidats butent face à l'exigence d'un raisonnement économique, allant chercher des réponses du côté de l'histoire ou de la sociologie, et ce en dépit de l'insistance du jury. On peut citer ici comme exemple l'absence de concepts économiques pour répondre à des questions telles que "Une situation de monopole peut-elle être néfaste au développement économique ?", ou encore "Pourquoi le marché ne permet-il pas [dans un contexte X] d'allouer les ressources de manière optimale ?". Enfin, un trop grand nombre de candidats ne savent pas représenter et interpréter un graphique offre-demande.

Concernant l'attitude des candidats, le jury note une nette amélioration par rapport aux années passées avec une attitude moins arrogante en règle générale. Néanmoins, le jury insiste sur le fait qu'il vaut mieux admettre son ignorance que d'improviser une réponse, par exemple sur un ordre de grandeur. Au contraire, le jury a apprécié la modestie de quelques rares candidats admettant ne pas connaître un ordre de grandeur mais qui, raisonnant à haute voix, ont donné une fourchette en se basant sur un raisonnement économique.

Au total, avant d'acquérir des connaissances avancées, un très gros effort de maîtrise de définitions et notions de base est nécessaire. Quelques exemples qui ont concerné chacun plusieurs candidats :

- Les externalités
- La notion de perte sèche
- Le pouvoir de marché
- L'inflation
- Le coût d'opportunité

Liste des sujets :

- Les politiques commerciales face au réchauffement climatique
- Retraites et inégalités
- Inflation : canaux de transmission et implications
- La mobilité intergénérationnelle et ses sources
- La souveraineté alimentaire européenne
- Prix planchers, faut-il en faire une montagne ?
- La décarbonation de l'industrie française
- Sommes-nous entrés dans l'ère de la démondialisation ?

- Inégalités d'accès aux soins
- Redistribution et grandes entreprises du numérique
- Logement, bâtiment et changement climatique